

Les Duos de la majorité départementale

Compte rendu de la commission permanente du lundi 25 mai 2020

Etant donné les mesures de confinement liées à la crise sanitaire que nous traversons, la commission permanente du Conseil départemental de mai 2020 a été organisée en audio conférence.

Dans le cadre du plan de continuité de l'activité, certaines mesures complémentaires ont été prises :

- Chaque agent départemental, y compris les assistantes familiales qui accueillent des jeunes de l'ASE, a reçu deux masques lavables.
- Les assistantes maternelles, bien qu'elles ne soient pas des agents du Conseil départemental, ont, elles aussi, reçu un masque réutilisable.

Dans le cadre du plan d'urgence, près de 2 200 personnes ont déjà bénéficié de l'aide de 500 € versée sous conditions de ressources. Cette aide sociale est versée aux chefs d'entreprises contraints de cesser leur activité.

Les moyens de ce plan sont adaptés régulièrement, en fonction des besoins prioritaires et un plan de sortie de crise sera prochainement présenté.

L'Oise soutient les personnes vulnérables

- ❖ Le renouvellement de la convention de coopération avec les EPCI pour l'organisation par le Conseil départemental du service TIVA de transport pour les personnes handicapées a été voté. Il s'agit d'une compétence facultative que nous avons fait le choix d'exercer, malgré le transfert du reste de la politique de transports à la Région.
- ❖ Dans le cadre du schéma départemental de l'autonomie, un appel à projets a été lancé fin 2019. 3 axes de cet appel à projets ont été décidés, qui concernent l'habitat inclusif, les dispositifs mutualisés inter Services d'aide à domicile et les dispositifs d'adaptation du logement, et 15 projets, soutenus à hauteur de 323 000€ au total ont été retenus.
- ❖ Le soutien du département à plusieurs initiatives qui s'inscrivent dans le cadre des priorités du schéma départemental de l'autonomie a également été voté :
 - 50 000€ pour prévenir les situations de rupture professionnelle des parents d'enfants en situation de handicap
 - 15 000€ pour soutenir la Recyclothèque de la maison de l'économie solidaire, pour la remise en état d'aides techniques
 - 25 000€ pour la création d'un service d'accompagnement à l'insertion professionnelle de personnes autistes
 - 15 000€ pour la création d'un nouveau groupe d'entraide mutuel à destination des personnes autistes
- ❖ Enfin, dans le cadre de la crise sanitaire en cours, le département a pris le parti d'apporter un soutien matériel à des initiatives portées par des associations. 30 000€ pourront ainsi être consacrés à ce soutien, en fonction des projets.

L'Oise engagée pour les communes de l'Oise

Les subventions 2020 au profit des syndicats d'électricité de l'Oise ont été votées. 2,4 M€ ont été individualisés au titre du compte d'affectation spécial pour l'électrification (CAS FACÉ), individualisation effectuée en fonction de la population couverte par chaque syndicat.

L'Oise lutte contre la désertification médicale

Dans le cadre du plan Oise santé, deux nouvelles aides ont été individualisées, pour 23 000€ et un prêt à taux zéro, pour 13 000€, au profit d'un généraliste et d'une orthophoniste qui font le choix de s'installer dans l'Oise.

L'Oise engagée pour l'Environnement

- ❖ Au titre de l'aide à l'aménagement des forêts privées, notre partenariat avec quatre propriétaires privés sera renouvelé, pour l'ouverture au public et l'aménagement de quatre sites forestiers, pour 19 000€ au total. Au titre de cette aide, un nouveau partenariat sera conclu pour l'ouverture au public de 64 ha de forêts dans le Bois de Catenoy ; pour sa première année, ce partenariat représentera un engagement de 10 000€.
- ❖ Le parc naturel régional Oise pays de France recevra également :
 - 221 000€ en fonctionnement, au titre des frais de structures du parc, partagés entre les collectivités qui le financent
 - 255 000€ au titre du programme d'action, dont 160 000€ en investissement
 - La nouvelle charte du PNR devrait être approuvée cette année ; à cette occasion, le périmètre du parc couvrira 70 communes contre 58 auparavant.
- ❖ Le renouvellement de notre partenariat avec l'Office national des forêts (ONF) a été voté pour l'amélioration des conditions d'accueil du public dans les forêts publiques de l'Oise. Cette convention représente un engagement de 100 000€ en fonctionnement et de 96 000€ en investissement pour cette année.

L'Oise engagée pour les familles et l'Education

- ❖ Dans le cadre de la crise sanitaire, le règlement de la restauration des collèges sera modifié pour permettre le remboursement des repas non-consommés pendant la période de fermeture des établissements pour les familles facturées au forfait.
- ❖ Il a été décidé d'ajuster le règlement du Pass BAFA et BAFD, pour offrir le bénéfice du Pass BAFD dès 18 ans, puisqu'un décret de février 2020 permet désormais aux adultes de moins de 21 ans de préparer ce brevet d'aptitude aux fonctions de directeur.

L'Oise engagée pour une culture accessible au plus grand nombre

- ❖ L'offre de services de la médiathèque départementale, y compris au profit des communes de plus de 10 000 habitants, auparavant inéligibles sera étendue, en échange d'une

participation financière (0,2 €/habitant). Ainsi, ses communes pourront mettre facilement à disposition de leurs habitants, des ressources numériques nombreuses.

- ❖ La signature d'une convention avec l'association Valentin Haüy pour le développement de livres audio, adaptés aux personnes aveugles, a été approuvée.

L'Oise soutient les associations en animation locale

14 subventions d'animation locale pour un total de près de 23 000€ ont été votées.

Anaïs DHAMY
Patrice FONTAINE